



PC.DEL/1012/08
20 November 2008

Original: FRENCH

Présidence française du Conseil de l'Union Européenne

**Conseil Permanent No. 741
20 novembre 2008**

Réponse de l'Union européenne aux trois Représentants personnels de la Présidence en exercice pour la tolérance et la non-discrimination

L'Union européenne souhaite la bienvenue aux trois Représentants personnels de la Présidence en exercice pour la tolérance et la non-discrimination, Mme Anastasia Crickley, M. l'Ambassadeur Omur Orhun et M. le Professeur Gert Weisskirchen. Elle les remercie pour leur rapport annuel.

L'Union européenne rend hommage au dévouement et à la contribution des Représentants personnels à la visibilité de l'action de l'OSCE contre toutes les formes d'intolérance. Leur participation à la promotion des engagements de l'OSCE et au suivi de leur mise en œuvre par les Etats participants apporte un complément utile au rôle central du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'Homme.

L'Union européenne réitère son attente que les trois Représentants personnels exercent leur mission, dans le cadre de leur mandat, partout où des manifestations de haine, d'intolérance et de discriminations sont relevées dans la zone de l'OSCE.

ue2008.fr

Sous l'égide de la Présidence en exercice, le maintien d'une étroite coordination entre les trois Représentants personnels et d'une coopération suivie avec le Bureau des Institutions démocratiques et des droits de l'Homme, est une condition de l'efficacité de ce mécanisme et de la cohérence globale de l'action de l'OSCE.

Monsieur le Président, la lutte contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie et toutes les formes de discrimination figure au premier plan des priorités de l'Union européenne au sein de l'OSCE. A cet égard, permettez-moi de saisir cette occasion pour rappeler notre souhait d'une meilleure prise en compte, par notre organisation, des manifestations de haine et d'intolérance fondées sur les orientations sexuelles.

Pour conclure, l'Union européenne renouvelle l'assurance de son plein soutien aux efforts des trois Représentants personnels de la Présidence en exercice et les encourage dans la poursuite de leur mission.

La Turquie, la Croatie* et l'ancienne République yougoslave de Macédoine*, pays candidats ; l'Albanie, la Bosnie - Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels ; l'Islande et la Norvège, pays de l'Association Européenne de libre-échange et membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Ukraine, la République de Moldavie et la Géorgie se rallient à cette déclaration.

*La Croatie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine continuent à participer au processus de stabilisation et d'association.

ue2008.fr